



Île de loisirs de Cergy-Pontoise
Syndicat Mixte d'Études, d'Aménagement et de Gestion
Rue des étangs – CS 70001 - 95001 Cergy Pontoise Cedex
Tél. : 01 30 30 21 55 – Fax : 01 30 30 87 95
contact@cergy-pontoise.iledeloisirs.fr
www.cergy-pontoise.iledeloisirs.fr

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le 29/05/2026
ID : 095-259500627-20260529-D_2026_020-DE



DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 29 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le 29 mai à 10h00, le comité syndical, légalement convoqué le 21 mai 2026, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Thibault HUMBERT.

Présents : Thibault HUMBERT, Anne FROMENTEIL, Ramzi ZINAOU, Alexandre PUEYO, France-Lise VALIER, Malika YEBDRI, Régine WATERLOT, Sébastien DRUART,

Absents excusés : Benjamin CHKROUN, Cécilia TOUNGI-SIMO, Rachid TEMAL, Sophie MATHARAN,

DÉLIBÉRATION 2026- 020

Objet : Élection des membres de la commission d'appel d'offres

Vu la création du Syndicat Mixte d'Études d'Aménagement et de Gestion de l'île de Loisirs de Cergy-Pontoise le 1^{er} octobre 1974,

Vu les dispositions de l'article L.1414-2 du Code général des collectivités territoriales qui dispose que la commission d'appel d'offres est composée conformément aux dispositions de l'article 1411-5 du même code,

Vu les dispositions de l'article L.1411-5 du Code général des collectivités territoriales, prévoyant que pour un établissement public, la commission d'appel d'offres est composée de l'autorité habilitée à signer le marché ou son représentant, Président(e), et par cinq membres de l'assemblée délibérante en son sein,

Considérant qu'il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires,

Considérant le renouvellement d'une partie du Comité Syndical et du bureau, à la suite des élections municipales des 15 et 22 mars 2026 et à la désignation par le conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise de ses 4 nouveaux délégués,

Considérant la nécessité de procéder à la désignation du représentant du Président, à l'élection de deux nouveaux membres titulaires et d'un nouveau membre suppléant de la commission d'appel d'offres,

Le Comité Syndical,

Sur la proposition de son Président Monsieur Thibault HUMBERT, Monsieur Le Président,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

DÉCIDE de procéder au vote à main levée

PROCÈDE à l'élection des 2 nouveaux membres titulaires et d'un membre suppléant de la commission d'appel d'offres,

Sont candidats et :

Mesdames Sophie MATHARAN et Régine WATERLOT sont élues à l'unanimité membres titulaires
Monsieur Sébastien DRUART est élu à l'unanimité membre suppléant

La commission d'appel d'offres est donc composée de :

Président : Monsieur Thibault HUMBERT ou sa représentante Madame Malika YEBDRI

Membres titulaires :

- Monsieur Benjamin CHKROUN
- Monsieur Alexandre PUEYO
- Monsieur Ramzi ZINAOU
- Madame Sophie MATHARAN
- Madame Régine WATERLOT

Membres suppléants :

- Madame Anne FROMENTEIL
- Monsieur Rachid TEMAL
- Madame Cecilia TOUNGSI-SIMO
- Madame France-Lise VALIER
- Monsieur Sébastien DRUART

Le Président

Thibault HUMBERT



Signé par : Thibault HUMBERT
Date : 09/06/2026
Qualité : PRÉSIDENT